

**Commune de Chérac**  
**Liste des délibérations prises au Conseil Municipal du 4 juillet 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le 4 juillet à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de CHERAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU, Maire, pour examiner les délibérations indiquées ci-dessous.

**Présents :**

Monsieur Patrick CHEVALIER, Madame Julia DEFAYE, Monsieur Michel DESPREZ, Monsieur Eric GADONNAUD, Monsieur Arnaud GALLIARD, Monsieur Christian GARRAUD, Monsieur Daniel MANDIN, Madame Françoise MARBOT, Monsieur Jacky MARFILLE, Monsieur Guy PORTMANN, Madame Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU.

**Absents et excusés :** Monsieur Jean-Paul COMPAIN, Madame Corinne DESLANDE, Madame Julie KEFI

**Procurations :** Madame Sandie SALOMON a donné procuration à Madame SERRA-DAVISSEAU

**Secrétaire de séance :** Monsieur Eric GADONNAUD

**N°20230704-01 : Adoption du référentiel budgétaire et comptable M 57 au 1<sup>er</sup> janvier 2024 :**

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le référentiel budgétaire et comptable M 57 selon la nomenclature abrégée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour le budget de la commune et du Multiservices gérés actuellement en M 14.

**N° 20230704-02 : Adhésion au service de conseil en énergie partagé (CEP) de la Communauté d'Agglomération de Saintes :**

A l'unanimité, le conseil municipal, autorise Madame le Maire ou son représentant à signer la convention d'adhésion au service de conseil en énergie partagé (CEP) de la CDA de Saintes.

**N° 20230704-03 : Transfert au SDEER de la compétence « Infrastructure de recharge de véhicules électriques (IRVE) » :**

Le conseil décide à l'unanimité de transférer au SDEER la compétence optionnelle « infrastructures de recharge de véhicules électriques » pour la mise en place d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation de telles infrastructures.

**N° 20230704-04 : Local associatif – Choix du bureau de contrôle :**

Le conseil, à l'unanimité, retient les propositions de l'APAVE d'un montant de 3 499,20 € TTC pour le contrôle technique et de 180,00 € TTC pour l'attestation handicapés après les travaux.

**N° 20230704-05 : Local associatif – Choix du coordonnateur SPS :**

Le conseil retient à l'unanimité la proposition de l'APAVE d'un montant de 2 310,00 € pour le contrat de coordination sécurité protection santé.

**N° 20230704-06 : Désignation des membres de la commission d'appel d'offres :**

Le conseil désigne les conseillers membres de la commission d'appel d'offres.

**N° 20230704-07 : Changement de la porte d'entrée de la mairie :**

Le conseil municipal retient à l'unanimité, la proposition de l'entreprise EB Conception d'un montant de 6 236,16 € pour le changement de la porte d'entrée de la mairie.

**N° 20230704-08 : Travaux d'isolation au-dessus de la cantine :**

Le conseil autorise à l'unanimité Madame le Maire à signer le devis d'ISOLA Sud-Ouest d'un montant de 1 680,00 € TTC avec une prime Energie CEE de 1 400,00 €, ce qui fait un net à payer de 280,00 €.

**N° 20230704-09 : Travaux de voirie : modification de la délibération n° 8 du 2 mai 2023 :**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de modifier la délibération n° 8 du 2 mai 2023 dans le sens où les travaux sur la VC n° 35 ne seront pas de 36 474,42 € TTC mais de 39 714,98 € TTC.

**N° 20230704-10 : Demande d'aide financière du Département au titre de la voirie communale accidentogène :**

Le conseil, à l'unanimité, sollicite l'aide financière départementale pour les travaux de voirie qui s'élève à 88 077,86 € TTC

**N° 20230704-11 : Travaux parking à côté de la Poste :**

Le conseil accepte à l'unanimité, le devis du Syndicat Départemental de la Voirie d'un montant de 27 256,70 € TTC pour la réalisation d'une plateforme calcaire finition matériaux dioritiques et d'une rampe en béton balayé pour l'accès de la Poste.

**N° 20230704-12 : Parking à côté de la Poste – Demande de subvention au titre du programme des amendes de police, pour les aménagements et équipements routiers :**

Le conseil décide à l'unanimité de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre du produit des amendes de police pour la réalisation du parking à côté de la Poste.

**N° 20230704-13 : Demande d'emplacement pour un Food Truck :**

Le conseil accorde à l'unanimité, un emplacement sur la Place de la Mairie pour un Food truck de burger maison.

**N° 20230704-14 : Abonnement à l'application mobile Panneau Pocket :**

Le conseil municipal décide par 11 voix pour et une abstention de s'abonner à l'application Panneau Pocket pour une durée de 2 ans au prix de 460,00 € TTC.

**N° 20230704-15 : Décisions du maire relatives au droit de préemption urbain :**

Madame le Maire rend compte au conseil des décisions qu'elle a prises au titre du droit de préemption urbain.

**N° 20230704-16 : Repas des aînés :**

Le prochain repas des aînés est fixé au samedi 18 novembre 2023. Le conseil fixe les conditions de participation, retient la proposition de l'Amaryllis de Courcoury pour le repas et de Mélody Cocktail pour l'animation.

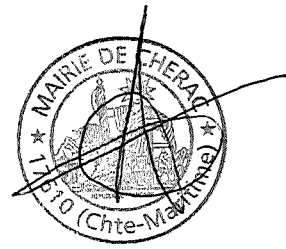
**N° 20230704-17 : Recensement de la population : Désignation du coordonnateur communal :**

Le conseil municipal, désigne, à l'unanimité, Madame Julia DEFAYE pour exercer les fonctions de coordonnateur communal pour le recensement de la population qui se déroulera du 18 janvier au 17 février 2024.

Le secrétaire de séance,  
Eric GADONNAUD



Madame le Maire,  
Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU



Affiché le 13 juillet 2023  
Mise en ligne le 21 août 2023